

No. 296

**UNITED STATES OF AMERICA
and
CANADA**

**Exchange of notes constituting an agreement relating to
flight strips along the Alaska Highway. Ottawa,
26 August and 10 September 1942**

Official text: English.

*Filed and recorded at the request of the United States of America on 13 September
1951.*

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
et
CANADA**

**Échange de notes constituant un accord relatif à la cons-
truction de pistes d'envol le long de la route de l'Alaska.
Ottawa, 26 août et 10 septembre 1942**

Texte officiel anglais.

*Classé et inscrit au répertoire à la demande des États-Unis d'Amérique le 13 sep-
tembre 1951.*

No. 296. EXCHANGE OF NOTES CONSTITUTING AN AGREEMENT¹ BETWEEN THE UNITED STATES OF AMERICA AND CANADA RELATING TO FLIGHT STRIPS ALONG THE ALASKA HIGHWAY. OTTAWA, 26 AUGUST AND 10 SEPTEMBER 1942

I

The American Minister to the Canadian Secretary of State for External Affairs

LEGATION OF THE UNITED STATES OF AMERICA

Ottawa, Canada, August 26, 1942

No. 744

Sir :

With a view to increasing the value of the Alaska Highway, the American authorities are anxious to undertake the construction of eight flight strips to be located along the road. The tentative sites for these strips are as follows :

- No. 1 At Dawson Creek.
- No. 2 About 50 miles south of Ft. Nelson.
- No. 3 About 75 miles west of Ft. Nelson.
- No. 4 Approximately 40 miles east of Lower Post.
- No. 5 Approximately 55 miles west of Lower Post.
- No. 6 Approximately 60 miles southeast of Whitehorse.
- No. 7 Approximately 30 miles northwest of Whitehorse.
- No. 8 About midway between Burwash Landing and Snag.

Although the flight strips will in all cases be located along the highway, they will be so placed in direction as to benefit by the prevailing wind.

My Government believes that the construction of these eight flight strips along the highway, which will result in its greater usefulness, falls within the scope and under the terms of the project as agreed to in our exchange of notes

¹ Came into force on 10 September 1942, by the exchange of the said notes.

[TRADUCTION¹ — TRANSLATION²]

N^o 296. ÉCHANGE DE NOTES CONSTITUANT UN ACCORD³ ENTRE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LE CANADA RELATIF A LA CONSTRUCTION DE PISTES D'ENVOL LE LONG DE LA ROUTE DE L'ALASKA. OTTAWA, 26 AOÛT ET 10 SEPTEMBRE 1942

I

Le Ministre des États-Unis au Canada au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ottawa, 26 août 1942

N^o 744

Monsieur le Secrétaire d'État,

Afin d'augmenter la valeur de la Route d'Alaska, les autorités des États-Unis désirent entreprendre la construction de huit pistes d'envol qui seraient situées le long de cette route. Les sites qu'elles envisagent pour ces pistes sont les suivants :

- N^o 1 A Dawson Creek,
- N^o 2 A 50 milles environ au sud de Fort Nelson,
- N^o 3 A 75 milles environ à l'ouest de Fort Nelson,
- N^o 4 A 40 milles approximativement à l'est de Lower Post,
- N^o 5 A 55 milles approximativement à l'ouest de Lower Post,
- N^o 6 A 60 milles approximativement au sud-est de Whitehorse,
- N^o 7 A 30 milles approximativement au nord-ouest de Whitehorse,
- N^o 8 A mi-chemin environ entre Burwash Landing et Snag.

Bien que les pistes d'envol seront dans tous les cas situées le long de la route, elles seront placées dans une direction qui permette de profiter des vents régnants.

Mon Gouvernement estime que la construction de ces huit pistes d'envol le long de la route, dont l'effet sera d'en accroître l'utilité, rentre dans le champ d'application et tombe sous le coup du projet de construction de la route tel que

¹ Traduction du Gouvernement canadien.

² Translation by the Government of Canada.

³ Entré en vigueur le 10 septembre 1942, par l'échange desdites notes.

of March 17-18, 1942,¹ but inasmuch as mention thereof was not specifically made in the text, it would welcome a confirmation from you of its belief.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

Pierrepont MOFFAT

The Right Honorable
The Secretary of State for External Affairs
Ottawa

II

The Canadian Secretary of State for External Affairs to the American Minister

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
CANADA

Ottawa, September 10, 1942

No. 134

Sir,

In reply to your Note of August 26, 1942, No. 744, I have the honour to inform you that the Canadian Government agrees to the construction of eight flight strips to be located along the route of the Alaska highway at approximately the points mentioned in your Note.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

H. H. WRONG
for Secretary of State for External Affairs

The United States Minister to Canada
Ottawa

¹ See p. 205 of this volume.

convenu dans notre échange de notes en date des 17 et 18 mars 1942¹, mais vu que ce texte n'en fait pas mention spéciale, il serait heureux de recevoir confirmation de votre part de sa manière de voir.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Pierrepont MOFFAT

Le Très Honorable
Secrétaire d'État aux affaires extérieures
Ottawa

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Ministre des États-Unis au Canada

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 10 septembre 1942

N° 134

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre Note n° 744 en date du 26 août 1942, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada donne son accord à la construction de huit pistes d'envol qui seront placées le long de la Route d'Alaska et approximativement aux points indiqués dans votre Note.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
H. H. WRONG

Monsieur le Ministre des États-Unis d'Amérique
Ottawa

¹ Voir p. 205 de ce volume.

